



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE N°5

Poitiers, le 20 janvier 2021

Vaccination contre la COVID19 dans le département de la Vienne

À la date du 19 janvier 2021, **5 856 vaccinations ont été réalisées dans le département depuis le 06 janvier 2021.**

Le centre de vaccination de Loudun ouvrira ses portes jeudi 21 janvier et celui de la CPAM à Poitiers vendredi 22 janvier. D'ici la fin de cette semaine, **8 centres de vaccination** seront donc opérationnels dans le département.

Pour le vaccin actuellement disponible (PFIZER), une double injection est nécessaire, il convient donc de prendre deux rendez-vous. La préfecture de la Vienne invite les concitoyens à prendre ces deux rendez-vous dans le même centre de vaccination.

Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne, a adressé hier à l'ensemble des maires de la Vienne **une circulaire concernant la planification départementale de la vaccination contre la COVID19 pour réussir collectivement cette étape cruciale dans la lutte contre la COVID19.**

Par ailleurs, madame la préfète présidera lundi 25 janvier un nouveau comité local de suivi de la COVID19 réunissant les services de l'État dont l'ARS, les élus et les acteurs économiques (chambres consulaires) du département.

Toutes les informations : www.sante.fr

Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers